

**Nombre de membres
en exercice:** 13

Séance du 09 décembre 2024

Présents : 8

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf décembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire en mairie, sous la présidence de Madame Hélène MOULY, Maire.

Votants : 11

Sont présents : Gérard BAUMEA, Jean-Christophe CAMBON, Fabienne KOBİ, Hélène MOULY, Nicole PONIZY, Jérôme ROIG, Didier SOULAIGRE, Dominique VEZON DAUNIS

Représentés : Cécile AUDIBERT par Fabienne KOBİ, Geoffroy HUGUES par Didier SOULAIGRE, Franco PICCARDO par Gérard BAUMEA

Excuses :

Absents : Emmanuelle COMBET, Christophe GALISSARD

Secrétaire de séance : Jean-Christophe CAMBON

Approbation du PV de la séance du 25 novembre 2024

Objet: Vote du budget supplémentaire Commune Exercice 2024 - DE 2024 068

Monsieur Didier SOULAIGRE 1^{er} adjoint, informe le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants pour les raisons exposées ci-après, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes.

Les principaux écarts pour 2024 sont :

- Hausse du nombre de repas à la cantine avec l'augmentation du nombre d'enfants y mangeant depuis la rentrée de septembre
- Assurance multirisque
- Entretien bâtiments
- Fournitures administratives et scolaires à la suite de la création de la 4^{ème} classe
- Personnel non titulaire en remplacement à la suite des arrêts maladie et en renfort au service de la cantine

Les marges pour dépenses imprévues des lignes de dépenses du budget de fonctionnement ayant déjà couvert en partie ces écarts, il est nécessaire de diminuer le virement à la section d'investissement à hauteur de 35 000€, ce qui est possible avec le report actuel de la construction de la nouvelle salle polyvalente.

Il propose d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Dépenses de fonctionnement

023 Virement à la Section d'investissement	-	35 000 €
60 631 Fournitures d'entretien	+	5 000 €
60612	+	5 000 €
6156 Maintenance	+	5 000 €
6161 Multirisques	+	2 000 €
615221 Bâtiments publics	+	2 000 €
6064 Fournitures	+	2 500 €
611 Contrats de prestations	+	5 000 €
617 Etudes et recherches	+	1 000 €
61551 Entretien matériel roulant	+	3 000 €
615232 Entretien réparations	+	1 500 €
623 Pub, publications	+	4 200 €
624 Transport bien	+	100 €
615231 Entretien, réparations	+	1 000 €
6067 Fournitures scolaires	+	900 €
60622 Carburants	+	100 €
60636 Vêtements de travail	+	50 €
6078 Autres marchandises	+	150 €

61521 Entretien terrains	+ 2 000 €
--------------------------	-----------

Recette d'investissement

021 Virement de la Section de Fonctionnement	- 35 000 €
--	------------

Dépense d'investissement

231 Immobilisations en cours	- 35 000 €
------------------------------	------------

Suite à ces modifications :

Le budget de la section d'investissement s'établit en dépenses et en recettes à 954 567.21 €

Le budget de fonctionnement reste en dépenses et en recettes à 1 346 392.65 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré **à l'unanimité**, vote :

- En dépenses de la section de fonctionnement les modifications budgétaires indiquées ci-dessus.
- La modification du budget d'investissement avec la diminution du transfert de 35 000€ de la section de fonctionnement compensée par la diminution des dépenses liées aux immobilisations en cours.

Objet : Adhésion FREDON 2025 - DE 2024 069

La fédération FREDON, mène des actions sur les thèmes du végétal, de la santé et de l'environnement en réalisant une veille technique et réglementaire et en assurant de nombreuses actions sanitaires en milieux agricoles et non agricoles.

Elle accompagne aussi techniquement les élus et les agents communaux, sur l'amélioration et la réduction d'utilisation des produits phytosanitaires et la gestion différenciée des espaces publics.

Elle apporte son appui technique à tout gestionnaire d'espaces publics ou privés pour des diagnostics de pratiques sur le terrain, des actions de formation d'agents techniques et des réunions avec des élus et des responsables de structures publiques ou privées.

Madame le Maire, rappelle aux membres du Conseil Municipal que FREDON a été sollicité en 2018 afin d'aider la commune à établir de nouveaux objectifs d'entretien suite à la suppression des produits phytosanitaires, qu'un projet de cartographie a déjà été réalisé, que celui-ci a été validé en Conseil Municipal, pour une mise en application par les services techniques.

L'objectif de l'adhésion de cette année est d'assurer un suivi par FREDON du plan mis en place.

Après avoir pris connaissance des informations ci-dessus, **à l'unanimité** le Conseil Municipal :

- **DECIDE** d'adhérer à la fédération FREDON pour un montant de cotisation annuelle de 130 € au titre de l'année 2025.
- **INDIQUE** que l'écriture comptable sera transcrite à l'article 6281 "Concours divers, cotisations ...".

Hélène MOULY, Maire

Secrétaire de séance Jean-Christophe CAMBON

